

Mon mari veut une séparation

Par deanoir, le 28/12/2011 à 19:58

Bonjour,

Je vous explique ma situation : mariée, 2 enfants, propriétaire d'une maison mais reste 2 ans de crédit, mon mari a décidé de me quitter mais ne veut pas divorcer dans l'immédiat, il veut garder les comptes joints, je voudrais connaître mes droits, quoi lui demander, car je ne veux pas de cette situation difficile à gérer car bien sur le seul souhait que j'ai c'est qu'il reprenne une vie conjugale normale mais je pense qu'il ne le souhaite pas car ses discours sont vagues, il n'a pas quitté le domicile conjugal (toutes ses affaires sont encore là), mais il a une maitresse et il dort chez de la famille. Merci de me dicter les démarches à suivre et de me conseiller sur la situation, exemple prendre un avocat, allez voir un médiateur, un thérapeute de couple, prendre un crédit à mon nom, ect Bien cordialement.

Par cocotte1003, le 28/12/2011 à 20:12

Bonjour, votre mari peut entamer une procédure de divorce que vous pouvez refuser lors de la premiere audience. Dans ce cas le juge va autoriser la vie séparée, c'est à dire qu'à ce moment seulement votre mari pourra quitter le domicile conjugal mais que vous resterez marié pendant encore deux ans, après cette période votre mari pourra obtenir le divorce quelque soit votre avis. Lors de cette premiere audience (oNC) le juge prendra aussi des mesures pour les enfants, (garde, pension, droit de visite...) et affectera l'actuel domicile conjugal à l'un de vous (en général celui qui a la garde des enfants). Durant ces 2 ans les charges du mariage perdurent. Vous pouvez demander au juge une médiation pour essayer d'arranger la situation, cordialement, bonnes fetes